



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 novembre 2024

| Nombre de Conseillers Communautaires | |
|--------------------------------------|----|
| En exercice | 58 |
| Présents | 31 |
| Votants : | 35 |
| Pour : | 35 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

PRÉSENTS :

Titulaires : Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Bertrand CAGNIART, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Bernadette MERLIN, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Sébastien LUNEAU, Sylviane GRANDCHAMP, Betty CHABANE, Jean-Luc BLANCHARD.

Suppléant : Josiane LEVISKY représenté par Jean-Pierre COLIN Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

Excusés : Mattia TRENTEMONT donne pouvoir à Betty CHABANE, Didier CLERJOUX, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Laurent PELLERIN donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA CHEVALIER.

SECRETARE : Mme Nicole DUBREUIL RAVIDAT

OBJET : Convention relative à la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif (ZAE La Besse, commune de THENON)

Vu la délibération du Conseil Communautaire Causses et Vézère en date du 15 mars 2011 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de THENON ;

Vu le projet de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir d'aménager au lieu-dit « La Besse » une zone d'activités économiques ;

Vu l'arrêté n°75-2024-0024 du 08 janvier 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

AR Prefecture

024-200041150-20241125-DE2024_108-DE
Reçu le 26/11/2024

Vu l'arrêté n°75-2023-1460 du 19 décembre 2023 de M. le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive ;

Vu l'arrêté n°75-2024-1065 du 09 septembre 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

Vu le projet de convention présenté par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), opérateur d'archéologie préventive ;

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Vice-président Bertrand CAGNIART, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, :

■ **VALIDE** la convention relative à la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif pour la zone de « La Besse », commune de THENON, proposée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

■ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention relative à la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif, ci-jointe, avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

La présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète du département de la Dordogne, arrondissement de SARLAT-LA-CANEDA.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 25/11/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Molt

AR Prefecture

024-200041150-20241125-DE2024_108-DE
Reçu le 26/11/2024